



LE PRESIDENT

Longvic, le 11 juin 2024

A l'attention des Présidentes et Présidents des clubs de Côte d'Or,

Envoi par courriel uniquement

Objet : convocation à l'Assemblée générale électorale CD21

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Conformément aux articles des statuts et du règlement intérieur du Comité de Côte d'Or de handball, j'ai l'honneur de convier vos représentants respectifs à l'assemblée générale ordinaire électorale annuelle du Comité de Côte d'Or qui se tiendra :

**le samedi 29 juin 2024 à l'Hôtel des sociétés
– Place Anne Laprévoté à Chenôve -**

L'assemblée générale débutera à 13h30 et sera suivie par l'assemblée générale électorale – fin prévue vers 18h00.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité

André KOTYLA

Rappel : les clubs absents ou qui auront donné une procuration seront pénalisés financièrement comme indiqué sur les tarifs votés les 23 avril au 29 avril 2024.